

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction des Ressources Humaines

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

مديرية الموارد البشرية

N° : 662 / DRH/ 2024

Alger, le 11 août 2024

Madame et Messieurs les Doyen des facultés de médecine

Monsieur le Doyen de la faculté de pharmacie

S/c des chefs d'établissement universitaires

Objet : Prise de fonction des maitres-assistants hospitalo-universitaires.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, copie de l'arrêté interministériel du 6 août 2024 portant proclamation des résultats du concours sur épreuves pour l'accès au grade de mitre-assistant-hospitalo-universitaire.

A cet égard, je vous demande de bien vouloir procéder à l'installation des lauréats affectés auprès de votre faculté, d'établir leur arrêtes de nomination et titularisation et de me communiquer la liste de ceux qui n'auront pas rejoint leur poste dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de proclamation des résultats du concours et ce, conformément aux dispositions de l'article 31 du décret exécutif n° 12-194 du 3 Journada Ethania 1433 correspondant au 25 avril 2012 fixant les modalités d'organisation et de déroulement des concours, examen et tests professionnels au sein des institutions et administrations publiques.

Il demeure entendu que les lauréats doivent justifier de leur position vis-à-vis du service national avant leur installation et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

J'attache une importance particulière à la mise en œuvre de la présente correspondance.

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Doyens, en l'expression de ma parfaite considération.

مدير الموارد البشرية

امضاء: بو زيد فريد

